

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3527)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT****N ° 1131**

présenté par
Mme Thourot et M. Fauvergue

ARTICLE 10

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« 5° Au *b* du 6° de l'article L. 645-1, au *b* du 7° de l'article L. 646-1 et au *b* du 6° de l'article L. 647-1, le mot : « neuvième » est remplacé par le mot : « antépénultième ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.